



PERMIS D'EXPLOITATION

OUVERTURE OU REPRISE
D'ÉTABLISSEMENT

Cette formation est dispensée par Catalyse Formation, agréée par le ministère de l'intérieur : NOR : INTDI920399A



**FORMATION
OBLIGATOIRE
(PERMIS)**

**500 EUROS HT LE PERMIS
OU 750 EUROS LES DEUX**

Nous CONTACTER

Pau : 05.59.27.55.40

Séméac : 05.62.45.34.93

Toulouse : 05.62.14.14.78

PUBLIC ET OBJECTIFS

- Pour tout futur exploitant à l'occasion de l'ouverture, de la mutation, de la transmission ou du transfert d'une licence de débit de boissons (licence II, III, IV) (Aucun prérequis n'est nécessaire)
- Gérer un débit de boissons en conformité avec la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.
- Ouvrir un débit de boissons

*Formation de 20h en inter entreprise
obligatoire pour la licence*

Animateurs spécialisés en CHRD

Méthodes actives et participatives

Etudes de cas

*Autres dates de formations sur
www.catalyse.fr*

FORMATION EN 3 JOURS

- Présentation de la formation
- Cadre législatif et réglementaire
- Les conditions d'ouverture d'un débit de boisson
- Les fermetures administratives et judiciaires
- Les obligations d'exploitation
- Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques.
- Informations complémentaires sur les obligations d'exploitation d'un débit de boissons.
- Réglementation locale
- Évaluation finale des connaissances acquises
- Cas pratiques, questions de connaissances, études de cas et mises en situations.
- Remise d'une attestation de fin de diplôme.

Siret : 40765437500051